



CHARTRE DU **PARENT** DE JOUEUR(SE) DE VOLLEY

Une charte ce sont des droits, des devoirs et des règles de vie à respecter !

Cette charte rappelle les valeurs et les principes fondamentaux de notre club en matière de pratique sportive en général, et dans la pratique du Volley en particulier.

Elle s'exprime concrètement au travers d'attitudes et de comportements et concerne tous les acteurs qui composent et animent, chacun à leur place, notre association.

Le parent a le droit :

- d'avoir de bonnes conditions d'accueil au sein du club
- de soutenir son enfant et ses partenaires de manière digne
- d'être écouté par l'encadrement du club
- d'aider bénévolement lors des événements internes du club (match, fête, tournoi,...)

Le parent a le devoir :

- d'adhérer au projet associatif du club
- de s'impliquer dans la vie du club en participant notamment à ses assemblées générales
- de respecter les enfants, les entraîneurs, les arbitres et les dirigeants
- de respecter le protocole sanitaire si celui-ci est mis en place
- d'être un supporter poli et soucieux du respect du jeu, des joueurs et de l'arbitre, l'essentiel étant le plaisir que prennent les enfants en pratiquant leur sport favori dans un esprit de bonne camaraderie
- d'aider les enfants à accepter les contraintes d'un sport collectif
- d'aider et soutenir l'entraîneur dans sa tâche
- de veiller à l'assiduité et à la ponctualité de l'enfant
- de prévenir en cas d'absence et s'informer auprès de l'entraîneur du programme de la semaine suivante
- d'informer le club de tout changement susceptible de perturber le bon comportement de son enfant
- de considérer l'entraînement comme un lieu d'éducation et de formation
- de se mettre à disposition de l'entraîneur en cas de force majeure
- d'accompagner son enfant aux rencontres sportives

Les règles de vie à respecter :

- participer à la vie du club associatif
- déposer et venir chercher son enfant aux horaires indiqués par l'entraîneur
- aider et accompagner la formation de l'enfant au sein du club